

# INTÉGRER LA MAÎTRISE

## AUDITION D'ENTRÉE

### Qui peut postuler ?

Garçons et filles des classes de 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>  
Aucune formation musicale n'est exigée.

### Quelles sont les qualités recherchées ?

- Chanter juste
- Avoir une bonne mémoire
- Être motivé
- Apprécier la vie de groupe (concerts, célébrations, enregistrements...)

### Quand passer l'audition ?

Les choristes déjà inscrits à la Pré-Maîtrise qui en font la demande, sont contactés fin mai pour effectuer le passage vers la 6<sup>ème</sup>. Pas d'audition pour eux.

Pour les enfants rejoignant l'établissement scolaire du Saint-Esprit, nous contacter à l'adresse [maîtrise@saintesprit.com](mailto:maîtrise@saintesprit.com) ou bien contacter le responsable de niveau collège, pour organiser une rencontre avec les parents et un RV pour une audition, en groupe ou seul, avec les 2 chefs de chœur. L'enfant présentera un chant de son choix.

### Comment sont connus les résultats ?

Les résultats sont envoyés dès fin de l'audition.

## ENGAGEMENT PERSONNEL ET ESPRIT DU CHŒUR

### Attitude irréprochable

En répétition, en concert, en célébration où les choristes sont la carte de visite de l'établissement du Saint-Esprit.

### Engagement aux liturgies et concerts

Le travail choral est d'abord un travail de groupe. La présence de chaque choriste est nécessaire aux manifestations. Le choriste et ses parents s'engagent à participer de façon assidue aux concerts et aux messes.

### Adhésion aux valeurs du chœur

Confiance, cohésion, autonomie, vitalité, ouverture, exigence...

### Solidarité des parents

Entraide pour les trajets, le transport du matériel, participation à la recherche de financement (mécénat, prestations, ...)